

I. INTRODUCTION

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le tabagisme est à l'origine de quelque quatre (4) millions de décès par an et il faut s'attendre à ce que ce nombre atteigne 8,4 millions d'ici 2020.

A cette date, **70 %** de ces décès seront survenus dans les pays en développement. La plupart des jeunes commencent à s'adonner au tabac avant l'âge de **18 ans**. Les tendances récentes font apparaître une augmentation des taux de prévalence tabagique chez les enfants et les adolescents ainsi qu'une baisse de l'âge d'initiation.

Si cette évolution se poursuit, l'usage du tabac devrait provoquer la mort de **250 millions** d'enfants et adolescents aujourd'hui en vie, dont un grand nombre dans les pays en développement. Les dernières années, l'OMS, l'UNICEF, les Ministres de l'Environnement du G8, les Ministres et de nombreuses institutions sanitaires nationales ont appelé à une action concertée contre le tabagisme chez les jeunes.

Or, la plupart des pays en développement (PED) ne disposent pas d'une information complète sur la lutte antitabac chez les jeunes. Pour combler cette lacune, l'initiative pour un monde sans tabac (TFI), l'OMS, le Bureau Tabagisme et Santé (OSH-Office on Smoking and Health) ainsi que les centres de lutte et de prévention contre la maladie (CDC, Centers for Disease Control and Prévention) ont mis au point, en consultation avec plusieurs pays représentant les six (6) régions de l'OMS, une Enquête Mondiale sur le Tabagisme chez les jeunes, qui constitue l'un des piliers d'un système mondial de surveillance sur le tabac.

Au Niger, une étude réalisée en 2000 sur l'évaluation des besoins en santé mentale a montré que 1,4 personnes par ménage fumaient et toutes les professions fumaient sauf la profession de tradipraticiens. Une étude CAP sur le tabagisme au Niger réalisée en 2001 indiquait que **17 %** des personnes âgées de **10 à 19 ans** fumaient. Ces études ne visaient pas spécifiquement les jeunes ou les adolescents scolarisés ou non.

Un arrêté du Ministère chargé du Commerce de 1992 interdisait la publicité de tabac à la radio, à la télévision, dans les journaux, l'affichage des grands panneaux etc... pour protéger les mineurs au recrutement au tabagisme. Mais l'application de cette disposition réglementaire n'est pas entièrement effective. On constate quelques formes de publicité au titre de parrainage des activités sportives et culturelles.

Aussi, une autre disposition réglementaire de 1996 du même Ministère chargé du Commerce prévoit notamment la mention sur les paquets de cigarettes d'une mise en garde <<Le tabac peut nuire à votre santé et de la quantité de goudron et de nicotine>>.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies réalise surtout à la journée sans tabac du **31 Mai** de chaque année des activités de sensibilisation à l'intention du grand public, des étudiants, des jeunes scolarisés. Il existe cependant certaines disparités dans la dissémination de l'information sur les méfaits du tabac ainsi que de lacunes au niveau de l'information et des changements de comportement.

Au vu de cette situation très préoccupante, l'Association Nigérienne pour la Promotion de la Santé Publique a présenté dans le cadre d'un projet complet à l'Association Canadienne de Santé Publique, un volet sur l'enquête de l'usage de tabac dans la Communauté Urbaine de Niamey ne visant pas spécifiquement les jeunes scolarisés.

Par la suite et en accord avec l'OMS et le CDC, ce volet a été introduit dans l'enquête globale de tabagisme chez les jeunes. Cette enquête menée en **Novembre 2001** à la Communauté Urbaine de Niamey dans vingt cinq (25) établissements (collèges d'enseignement secondaire) porte spécifiquement sur le tabagisme et vise les adolescents âgés de 13 à 15 ans. Elle évalue les attitudes, les connaissances et les comportements des élèves en ce qui concerne l'usage du tabac et l'exposition à la fumée de tabac ambiante.

L'enquête GYTS fournit des informations sur les lieux où l'on peut se procurer et consommer les produits du tabac. Les enquêtes scolaires constituent des outils précieux pour la collecte de données. De plus, elles produisent généralement des résultats fiables. L'approche des recherches pour ce groupe de population spécifique a été le questionnaire auto-administré.

L'objectif de l'enquête est de :

1. recueillir des données sur la prévalence du tabagisme et suivre son évolution notamment en ce qui concerne la consommation de cigarettes, de cigares, de tabac à pipe et de tabac à priser et à chiquer,
2. mieux comprendre et évaluer les attitudes, les connaissances et les comportements des élèves en ce qui concerne l'usage de tabac et ses effets sur la santé notamment l'arrêt du tabagisme, la fumée de tabac ambiante, les médias et la publicité, l'accès pour les mineurs et les programmes scolaires.

L'enquête GYTS cherche à :

- déterminer le niveau de tabagisme ;
- évaluer les niveaux de susceptibilité à cette consommation ;
- déterminer l'impact de la publicité en faveur du tabac ;
- identifier les principales variables en jeu qui pourraient être utilisées dans les programmes de prévention telles que les attitudes et les croyances concernant les normes de comportement vis à vis du tabagisme chez les jeunes ;
- évaluer l'impact des principaux programmes de prévention sur la population scolaire et à recueillir les opinions subjectives de cette population concernant de telles interventions.